

<https://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article561>



Interview de Jean François Grelier, président de l'association des sinistrés du 21 septembre



- Thématiques - Démocratie -
Publication date: vendredi 18 décembre 2015

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

L'association des sinistrés du 21 appelait les toulousains à manifester le 17 décembre pour exiger que le nouveau procès AZF ait lieu à Toulouse

1- Il y a les propos de Christine TAUBIRA et il y a l'initiative de la cour d'appel de Paris. Qui au final va prendre la décision du lieu du nouveau procès ?

La cour de cassation a un pouvoir discrétionnaire. Elle a décidé que le procès se tiendra à Paris. Sauf que le pouvoir politique peut demander à la cour de se déplacer à Toulouse en prenant un décret. Mais cela demande du courage. C'est à la ministre de nous montrer si elle entend les sinistrés AZF ou si elle est aux ordres du pouvoir économique, ici en l'occurrence le groupe Total.

2 - Comment faut-il interpréter l'initiative de la cour d'appel de Paris ? Le terme "quelques avocats" semble ôter tout sérieux toute légitimité à la réunion elle même.

Visiblement la cour d'appel de Paris avance à marche forcée pour atteindre un point de non-retour. Le cabinet Tessonnières qui représente les intérêts de la fédération de la chimie CGT n'a pas été invité à cette réunion, ce qui est proprement incroyable.

3 - La bataille de l'opinion publique a été gagnée précise le communiqué, quels sont les faits qui montrent que l'opinion publique a pris conscience de l'imposture que constituait la délocalisation du procès ?

<https://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L400xH210/inbox-4-064ab.jpg>

Il y a d'abord les réactions directes des toulousains quand on fait des actions publiques. Ils sont au courant et sont scandalisés. Notre association qui est à l'origine de cette protestation se développe. Notre dernière assemblée générale a rassemblé une quarantaine d'adhérents dans une ambiance enthousiaste. On a déployé une banderole sur la rocade mardi dernier, et cela a déclenché un concert de klaxon et de signes de soutien.

Et puis il y a une preuve indirecte. Si la majorité des élus locaux demandent le rapatriement du procès, c'est qu'ils sentent bien que c'est un souhait très majoritaire.

4 - De nombreux élus toulousains soutiennent la bataille de L'Association des sinistrés du 21 septembre, sans se lancer dans la délation peux tu nous donner un aperçu de ces soutiens ?

Le maire Jean-Luc Moudenc a publiquement pris position pour le dépaysement du procès à Toulouse, et a écrit en ce sens à la garde des sceaux. Et pour la manifestation de cet après midi 17 décembre, tous les élus, de droite ou de gauche, nous ont déclaré qu'ils viendraient ou qu'ils seraient représentés.

Nous sommes donc confiants dans nos chances de victoire, et c'est ce que nous dirons à Madame le Procureur Général à qui nous avons demandé une audience aujourd'hui 17 décembre à 14 h.

[Voir article La Dépêche](#)

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article557> communiqué de l'association du 21 septembre

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article449> Interview de JF Grelier juin 2015